

La Ville de Val-de-Reuil, 15.000 habitants, surclassée 20/40.000 habitants, est la plus jeune commune de France et la dernière-née des villes nouvelles. Située dans l'Eure à 100 km de Paris et à 30 km de Rouen, sur l'autoroute A13 et la ligne SNCF qui va de la Gare Saint-Lazare au Havre. Elle est dotée de très importantes infrastructures culturelles (Médiathèque « Le Corbusier », Théâtre de l'Arsenal, Maison de la poésie « La Factorie », Maison des Jeunes et des Associations « Les chalands » …) et sportives (halle couverte « Jesse Owens », piscine « Alice Millat », complexe sportif « Léo Lagrange »…) et forme un pôle de développement économique parmi les plus dynamiques de Normandie, sans doute le plus important de l'Eure. Bordée à l'ouest par une forêt domaniale, la Forêt de Bord, et à l'est par une zone Natura 2000 le long de la Seine, elle offre à ses habitants et aux salariés un cadre de vie de grande qualité.

Formant avec la ville voisine de Louviers le duopole de l'Agglomération Seine Eure, la Commune conserve, par volonté politique, une large partie des compétences du bloc communal (sport, Culture, Petite Enfance/Enfance/Jeunesse, voierie, urbanisme...) pour incarner la politique municipale de « guichet unique de proximité » à destination de l'ensemble des usagers.

Comptant 450 agents (Ville et CCAS), la Ville dispose d'un budget annuel supérieur à 60 millions d'euros. Incarnation du dynamisme, de l'exemplarité et de l'exigence de la majorité municipale, la Ville est lauréate d'un très grand nombre de labels (Programme de rénovation urbaine d'intérêt national, Cité éducative, Fabrique des Territoires, Terre de jeux 2024, Cité de l'Emploi, Maison France Service, Maison Sport-Santé, Villes et villages fleuris – 3 fleurs, Ville 5@, Territoire engagé pour la Nature, Plan climat air énergie territorial, club des villes et territoires cyclables...).

Le centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) est une structure clé de la solidarité au service des Rolivalois et des habitants des communes voisines.

Il est organisé autour de huit pôles, social, logement, emploi, éducation, handicap, gestion urbaine sociale de proximité, un point d'accès au droit et aussi une résidence de personnes âgées et un foyer de jeunes travailleurs comprenant 80 logements.

Le Contrat Local Accompagnement Scolaire est un dispositif visant à fournir l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Il s'adresse aussi aux parents de façon à les accompagner dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

Les actions proposées sont centrées sur du soutien scolaire et des apports culturels nécessaires à leur réussite scolaire avec pour objectif :

- D'aider les enfants à acquérir des méthodes susceptibles de faciliter l'accès au savoir (réfléchir, formuler des hypothèses avant d'agir...).
- D'élargir leurs centres d'intérêt et leur créativité.
- De promouvoir l'apprentissage à la citoyenneté, le respect d'autrui à travers l'écoute.
- ➤ De permettre l'ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de leur environnement proche.
- De valoriser leurs acquis pour renforcer l'autonomie et leurs capacités à vivre en collectivité.
- D'entretenir des relations privilégiées entre les parents, les accompagnateurs et les enseignants pour adapter les actions à chaque enfant en fonction de ses besoins.

D'accompagner les familles dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

Rejoignez une collectivité fière de sa diversité et de sa jeunesse en agissant dans le cadre d'une politique éco-citoyenne.

Dans le cadre d'une vacance de poste, le CCAS recrute un/une :

INTERVENANT CLAS 2024/2025

(Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) (H/F)

Cadre d'emploi : animateur

Enjeux et missions

Sous la responsabilité du référent CLAS vos missions principales sont les suivantes :

- Assurer l'encadrement et l'accompagnement des jeunes âgés, de 6 à 18 ans, dans les apprentissages, apports méthodologiques aux leçons,
- Développer et mettre en œuvre des activités éducatives et pédagogiques,
- Proposer et encadrer des sorties culturelles, des activités parents/enfants.

Profil du candidat

- Titulaire d'un BAC+2 à BAC+ 5 (pour le CLAS lycée)
- Expérience auprès d'enfants
- Enseignants, étudiants et personnes retraitées bénévoles acceptés.
- Disponibilité, discrétion, sens du service public et aptitudes éducatives sont des qualités indispensables pour exercer vos missions.

Poste à pourvoir pour la rentrée 2024/2025

Conditions de recrutement

Type de contrat : Contrat à durée déterminée (CDD) d'Octobre 2024 à Juin 2025.

Les horaires du lundi au vendredi :

- De 15h45-17h15 les groupes élémentaires (du CP au CM2)
- De 16h30-18h00 les groupes collèges (de la 6ème à la 3ème)
- Entre 12h00 et 14h00 pour le groupe Lycée.

Merci d'adresser votre candidature : (lettre de motivation + C.V) par courrier à Mairie de Val-de-Reuil – 70, rue Grande – BP 604 – 27106 – VAL-DE-REUIL CEDEX ou courriel à <u>recrutement@valdereuil.fr</u>.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Madame Mayide SONMEZ DUMAN, au 02.32.09.51.41 ou msonmez@valdereuil.fr.